



CSAC du jeudi 10 juillet 2025 Déclaration liminaire UNSA-Cefi

Notre déclaration liminaire porte à la fois sur la forme et sur le fond.

Sur la forme...

Nous tenons aujourd'hui notre deuxième CSAC de l'année, et il se tient, comme cela a été le cas en mars, sur une journée.

Ceci est contraire à ce que nous avons acté ensemble, à savoir qu'il fallait privilégier des CSAC sur deux demi-journées, le format d'une journée ne permettant pas, à vous, comme à nous, de mener nos réunions dans de bonnes conditions.

De surcroît, ce CSAC se tient en juillet, alors qu'il semblait acquis qu'aucune réunion du dialogue social ne serait programmée pendant les deux mois d'été et les vacances scolaires. Nous sommes par définition à effectif réduit pendant les congés. De ce fait, il nous est plus difficile de nous consacrer pleinement à la lecture et la compréhension des sujets qui nous sont présentés, alors que nous devons répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses de nos collègues en souffrance ou en demande d'accompagnement dans leur carrière professionnelle.

Sur le fond, concernant les dossiers à l'ordre du jour de ce CSAC.

La DGE est, une fois de plus, à l'ordre du jour.

Lors du CSAC de mars dernier, nous avons examiné la transformation de la Mission de l'Action Européenne et Internationale (MAEI) en Sous-Direction de l'Action Européenne et Internationale (SDAEI), transformation qui représentait un retour en arrière pour rattraper un « raté » de la restructuration de la DGE mise en œuvre le 1^{er} septembre 2019.

Aujourd'hui, nous allons nous pencher sur l'avenir de la Mission de Restructuration des Entreprises, qui avait pris le relais, au 1^{er} septembre 2019, du Bureau des restructurations d'entreprises, créé en janvier 2009. Apparemment, au moment de la création de la « nouvelle DGE » le 1^{er} septembre 2019, personne n'avait réalisé que la MRE et la DIRE avaient toutes deux comme mission d'accompagner les entreprises en difficulté. Il a fallu cinq longues années pour que la DGE prenne soudainement conscience de cet état de fait. D'où la présentation du projet de fusion aujourd'hui... Là encore, on peut s'interroger sur les motivations qui avaient conduit à la création en 2017 de la DIRE...

Ce projet de fusion, nous l'avons découvert la semaine dernière seulement, alors qu'il était en gestation depuis mi-2024.

Ce projet pourrait être porteur de conséquences que nous n'avons pas eu le temps d'identifier ni d'expertiser, afin de comprendre les décisions qui seront prises par cette nouvelle MIRE et les conséquences de leur mise en œuvre, notamment une perte de souveraineté de la DGE sur un sujet pourtant essentiel.

L'agenda social ensuite.

Comment pouvez-vous imaginer que nous puissions tenir 11 réunions du dialogue social en 24 jours, au mois de novembre ? Aucun travail sérieux ni dialogue social digne de ce nom ne pourront être menés avec un tel agenda.

Plus généralement, nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points.

A la rentrée, tous nos collègues d'Administration centrale vont être contactés par ALAN et la GMF pour la mise en place de leurs contrats obligatoires Santé et Prévoyance.

L'UNSA-Cefi tient à rappeler que le choix d'ALAN est celui des ministres et non celui des organisations syndicales, qui privilégient le modèle mutualiste, qui repose sur la solidarité, et réfutent celui des fonds d'investissement, en majorité anglo-saxons, dont l'objectif est la rentabilité à court terme des capitaux investis.

La campagne des CIA est en cours, nos collègues reçoivent leurs notifications, ou pas, et ils sont nombreux à nous interroger sur les montants et la justification de baisses quelquefois importantes. Il nous faudra organiser un groupe de travail sur les CIA et parts variables, qui sont sources d'interrogations, et sur la nécessaire augmentation des montants les plus faibles.

Enfin, nous souhaitons rappeler que le Gouvernement a fait de la santé mentale la grande cause nationale de l'année 2025, d'où la mise en ligne sur Alize d'une rubrique intitulée « Parlons santé mentale ! ».

Aujourd'hui, la prise en compte de la fragilité mentale dans notre ministère s'appuie encore sur un paradigme selon lequel les causes de mal être sont essentiellement personnelles, familiales ou liées à des pathologies médicales. La communication du ministère laisse penser que l'environnement professionnel est un facteur d'insertion et un lieu favorisant l'équilibre.

Or, la réalité est bien différente. De nombreux agents en détresse psychologique viennent nous voir, et leur mal-être est le plus souvent bien lié à leur environnement professionnel. Perte de confiance, troubles du sommeil, anxiété, dépression, voire tentative de suicide sont des maux qui ne peuvent plus être ignorés, qui ne doivent plus être ignorés.

Ces souffrances se traduisent par un recours accru au télétravail médical, aux arrêts maladie, aux mobilités forcées, voire à des démissions. Nous avons identifié et signalé au moins deux directions, ainsi qu'une association, où le management est dysfonctionnel.

Pourtant, malgré ces alertes, peu de mesures concrètes ont été prises, et les agents continuent de souffrir. Faudra-t-il que la justice s'empare du sujet pour que des actions efficaces soient enfin engagées ?

En tant qu'employeur, vous avez la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents.

Nous vous demandons instamment de vous emparer pleinement de cette question, en organisant notamment des conférences sur le thème du management dysfonctionnel, des formations sur le Code du travail qui impose de garantir la sécurité physique et mentale des agents publics, et en rappelant les grandes lignes du Plan Santé au travail dans la fonction publique 2022 - 2025, dont les enjeux sont

« les transformations de nos modes de management et de nos collectifs de travail, avec, évidemment, l'objectif majeur d'attractivité de la fonction publique et de fidélisation de ses agents ».

Nous vous le demandons solennellement : profitez de cette grande cause nationale qu'est la santé mentale pour agir enfin !

Je vous remercie